



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La ruralité : diversité des approches

M. Michel Blanc

Résumé

Cet article cherche à éclairer comment le rural peut être conceptualisé. La thèse défendue est qu'il n'y a pas un concept de rural, mais une diversité de façon de le construire qui renvoie à autant de manières de questionner l'hétérogénéité de l'espace. À titre d'illustration, trois types de problématiques de l'espace sont examinés.

Abstract

Rurality : variety of approaches

This paper tries to shed a light on the way rurality can be conceptualised. It is argued that there is not one concept of rurality, but many ways to build it which can be derived from as many ways to question space heterogeneity. By way of illustration, three different theoretical approaches of space are considered.

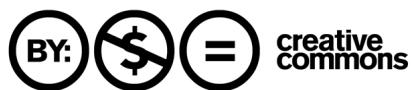
Citer ce document / Cite this document :

Blanc Michel. La ruralité : diversité des approches. In: Économie rurale. N°242, 1997. pp. 5-12;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4892>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1997_num_242_1_4892

Fichier pdf généré le 08/05/2018



a ruralité : diversité des approches

Tout le monde convient aujourd’hui que le rural ne peut plus être confondu avec l’agricole. De très nombreux travaux ont été menés ces dernières années sur les évolutions des zones rurales qui ont notamment mis en évidence l’importance du rôle des populations et des activités non agricoles dans ces changements (1). Cependant, la notion de rural demeure floue. Les définitions varient d’un pays à l’autre. Des efforts ont été faits récemment par l’INSEE pour pallier les insuffisances les plus manifestes de la définition statistique du rural (Le Jeannic, 1996). De son côté l’OCDE a construit des indicateurs rendant plus aisées les comparaisons internationales (OCDE, 1994). Cependant, toute définition statistique du rural soulève des questions méthodologiques redoutables (Berger et Rouzier, 1995) (2). Mon propos ici se situe en amont de ces problèmes cruciaux de définition et cherche à éclairer comment le rural peut être conceptualisé. La thèse que je défends est qu’il n’y a pas un concept de rural, mais une diversité de façon de le construire qui renvoie à autant de manière de questionner l’hétérogénéité de l’espace. À titre d’illustration, je m’appuierai sur trois types de problématiques de l’espace. On pourrait évidemment en repérer bien davantage.

La première approche regarde l’espace comme un ensemble de points dotés d’attributs et séparés par des distances et/ou comme une étendue pouvant faire l’objet d’une compétition pour son usage. La question principale qui est soulevée est celle des choix de localisation par des agents optimisateurs. La seconde ne considère plus l’espace comme un ensemble de points ou de surfaces, mais comme un ensemble d’entités présentant une forte structuration interne. La question posée est celle des raisons des différences de performances entre ces territoires. La troisième, enfin, s’intéresse moins aux propriétés objectives de l’espace qu’aux représentations que les acteurs sociaux s’en font. La question essentielle est ici celle de la construction sociale de ces représentations.

1. Pour avoir un aperçu des travaux en langue française à ce sujet, le lecteur pourra se reporter à certains numéros récents d’*Économie Rurale* : en particulier les numéros : 223 (1994), 225 (1995), 229 (1995), 237 (1997) et 238 (1997).

2. La connaissance de ces difficultés ne doit pas servir de prétexte pour méconnaître la richesse des informations fournies par les appareils statistiques, mais doit au contraire permettre de les traiter le plus “proprement” possible.

Par commodité de langage, je qualifie la première approche de « spatiale », la deuxième de « territoriale », et la troisième de « constructiviste ».

L’approche spatiale

Ce cadre d’analyse conduit généralement, me semble-t-il, à considérer le rural comme à la fois intégré à l’urbain et dépendant de lui. Cela tient à une double raison. D’une part, certains modèles de l’économie spatiale proposent une vision fortement hiérarchisée de l’espace. En second lieu, l’analyse est souvent conduite en termes de forces d’agglomération et de forces de dispersion, ces dernières apparaissant d’ailleurs, pour les plus importantes d’entre elles, comme de simples forces de réaction aux premières qui limitent leurs effets cumulatifs. Le rural et ses caractéristiques sont alors perçus comme résultant principalement de l’effet des freins à l’expression des forces d’agglomération (Schmitt, 1996 ; Goffette-Nagot, 1996 ; Perrier-Cornet et al., 1996).

Les modèles de places centrales du géographe W. Christaller (3) et de l’économiste A. Lösch présentent un espace clairement structuré de manière hiérarchique. Les biens et surtout les services sont classés selon une échelle de grandeur. Un bien ou un service de rang supérieur est caractérisé par « *un ou plusieurs des éléments suivants* :

- *Économies d’échelle importantes, seuil élevé de marché (ou de production) ;*
- *Consommation peu fréquente ; il s’agit souvent d’un produit dont le coût est important par rapport au revenu du consommateur ;*
- *Coûts de transport faibles ; le coût étant d’autant plus faible que le bien ou service ne nécessite pas systématiquement le déplacement du consommateur* » (Polèse, 1994, p. 269).

Les activités de rang analogue vont se regrouper et donner naissance à un réseau de places centrales d’un rang équivalent. Une place centrale d’un rang donné rassem-

3. Reymond (1996) a souligné l’actualité de la démarche de W. Christaller pour “une géographie théorique de la répartition des établissements humains”.

blera dans son aire d'influence les agglomérations de rangs inférieurs et offrira tous les services de ces dernières, plus ceux propres à son rang. Le rural apparaîtra alors comme la réunion des aires d'influence des places de rangs inférieurs.

Le modèle de J.H. Von Thünen repose également sur une vision hiérarchique de l'espace, même si l'analyse ne porte que sur la structuration de l'espace agricole. Ici, ce ne sont plus les services qui sont classés le long d'une échelle, mais les productions agricoles. Leur rang est fonction du surplus par unité de superficie qu'elles permettent de dégager et du coût de transport de la quantité produite par unité de superficie. Il y a d'ailleurs, du moins pour les cultures, un lien logique entre ces deux éléments. Plus elles seront intensives (c'est-à-dire plus elles utiliseront de facteurs de production par unité de surface), plus elles seront susceptibles à la fois de générer une rente forte et de produire une masse végétale importante et donc de supporter des coûts de transport élevés par unité de surface. Si par ailleurs, les travailleurs sont logés sur l'exploitation, le modèle de Von Thünen conduit à dessiner une structure des zones rurales, où, plus on s'éloigne de la ville, moins elles sont peuplées et moins elles sont le siège de productions intensives. On retrouve le schéma qui va du périurbain au rural profond, en passant par toutes les situations intermédiaires.

Les forces d'agglomération généralement évoquées sont diverses. Il y a, d'abord, les économies d'échelle liées à l'importance des coûts fixes dus à l'indivisibilité de certains facteurs de production. Supposons un espace où, initialement, populations et activités sont totalement dispersées. L'apparition d'économies d'échelle entraînera la concentration des firmes concernées en un nombre réduit de points, et donc tendra à accroître la distance moyenne les séparant de la localisation de leurs facteurs de production. Les détenteurs de ces derniers, pour minimiser l'accroissement des coûts de transport en résultant, seront, sous certaines conditions, incités à s'agglomérer auprès de leurs clients et de leurs employeurs. On aboutira à un regroupement, en ce point, de nouvelles entreprises, de travailleurs et donc de consommateurs, d'où une concentration de la demande de facteurs de production, de biens de consommation et de services aux personnes. Il en résultera non seulement une nouvelle concentration des activités et des populations, mais aussi une diversification de la nature des biens produits, des professions et des qualifications réunies, des informations disponibles en ce point. La formation de ces externalités positives attirera à son tour les consommateurs et les entreprises qui ont une préférence pour la variété. Le processus est clairement cumulatif : chaque vague d'agglomération crée les conditions pour l'apparition de la suivante.

Toutefois, des forces de réaction se feront jour. D'une part, la concurrence pour l'occupation de l'espace s'aiguise autour des points centraux et contribuera, selon un schéma à la Von Thünen, à en écarter les activités faisant un usage moins intensif du sol et les populations tirant moins d'avantages de la localisation au centre. De plus la concentration générera des externalités

négatives : congestion du trafic, pollutions, etc. qui épargneront les espaces plus périphériques. Sans se modifier, l'environnement de ces derniers verra sa qualité relative s'améliorer. Les aménités positives du rural apparaissent ainsi comme révélées par les externalités négatives des centres urbains.

Le jeu complexe de ces forces d'agglomération et de dispersion aura des effets différenciés selon la nature des activités et les caractéristiques des ménages. Il en découlera une structuration de l'espace où les centres et les périphéries ne différeront pas seulement par la densité des populations et des emplois, mais par la structure des unes et des autres. Emergera ainsi une spécialisation fonctionnelle des différents types d'espace. Plus on s'éloignera des centres, plus on s'enfoncera dans le rural, plus on s'attendra à ne rencontrer que des activités faisant un usage peu intensif du sol, ayant des besoins limités en qualifications du travail variées, exploitant des ressources naturelles par définition immobiles et assurant leur première transformation quand celle-ci se caractérise par un indice matériel à la Weber élevé (c'est-à-dire par un poids élevé des intrants par rapport à celui du produit, du fait de l'abondance des déchets). À cela s'ajouteront les services de base à la population : ceux correspondant à une consommation fréquente et n'imposant pas d'être distribués sur une grande échelle pour être rentables, et ceux assurant la commercialisation des biens industriels ou de consommation importés. La composition sociale de la population découlera de cette spécialisation productive et sera aussi marquée par le poids des inactifs. On retrouve ici les caractéristiques souvent associées aux économies sous-développées. Cette représentation du rural, pour traditionnelle qu'elle soit, n'est pas invalidée par les analyses statistiques contemporaines, y compris celles qui mettent en lumière le renouveau démographique des campagnes et le développement de leurs fonctions résidentielles. Elle conduit naturellement à concevoir les disparités au sein des zones rurales en termes de plus ou moins fort éloignement des centres, et à les analyser selon un gradient allant du rural profond au périurbain. Dans ce cadre, le périurbain est évidemment l'espace rural dont la structure économique et sociale est la moins proche de cette représentation traditionnelle. Or, il tend à s'étendre du fait du déclin des coûts de transport des biens et des personnes et des coûts de communication.

Certes, quand on considère les modèles à la Weber les plus simples, où la localisation optimale des activités ne dépend que des coûts de transport, une baisse uniforme de ces derniers ne modifie pas l'optimum. Elle n'est pas pour autant sans effet car elle réduit les pertes de profit (ou d'utilité) découlant d'une localisation sub-optimale. Autrement dit, elle donne plus de poids aux autres facteurs de localisation et, en particulier, à la concurrence foncière. Ainsi, les ménages qui, sous une contrainte de revenu, arbitrent entre leur consommation d'espace et les frais de transport domicile-travail, sont davantage incités à choisir des résidences plus éloignées du lieu de travail. De même, la réduction des coûts de transport et de communication permet aux entreprises, implantées à une distance donnée des centres, un accès plus facile à la variété

des services et des compétences qu'ils offrent. Les économies d'agglomération tendent à se diffuser. Les zones périurbaines voient se réduire l'éventail des activités qui ne peuvent pas y prospérer, tout en demeurant une position de repli pour les secteurs consommateurs d'espace (entrepôts, mais aussi industries de toutes sortes) qui ne peuvent pas soutenir la concurrence des activités tertiaires sur le marché immobilier des centres.

En résumé, les modèles les plus classiques de l'approche spatiale reposent sur trois variables clés : les économies d'échelle, qui concentrent certaines productions en un nombre limité de points ; les coûts de transport, qui sélectionnent, dans le reste de l'espace, les activités et les hommes devant s'agglomérer autour de ces points de référence ; la concurrence foncière, qui repousse du centre certains secteurs et certains ménages. Les autres facteurs d'agglomération ou de dispersion me semblent découler, pour l'essentiel, de l'effet de ces trois variables.

Les modèles qui privilégient l'importance des coûts de transport et donc, généralement, les forces d'agglomération conduisent à concevoir le rural comme l'espace abritant les populations et les activités les moins soumises à ces forces : celles consommant peu les services concentrés (c'est-à-dire les services de rang élevé) et celles fortement dépendantes de ressources immobiles et dispersées. Cela aboutit à une vision du rural que j'ai qualifiée de traditionnelle. Au milieu de ces zones, peuvent se constituer des « agglomérations ruralisantes » (Jayet, 1996) qui ne vivent que des services (de rang intermédiaire) qu'elles procurent à la campagne environnante. Les modèles qui insistent surtout sur la concurrence foncière concentrent d'abord l'analyse sur les points où elle est la plus vive : les lieux centraux. Le rural apparaît alors comme l'espace où se déversent les populations et les activités repoussées du centre, celui sur lequel la ville déborde. Il constitue en quelque sorte la « campagne urbanisée » où les entreprises et les ménages conservent un accès relativement facile aux services de rang élevé.

Cependant concurrence foncière et coûts de transport demeurent liés. En l'absence totale des derniers, la première resterait des plus modérés. Pour comprendre pourquoi la campagne urbanisée a des limites et pourquoi la ville ne se dissout pas en son sein, il faut analyser la différentiation des coûts de transport selon la nature de ce qui doit être déplacé : types d'objets, d'individus et d'information. On s'accorde généralement à considérer que le transport des personnes est plus coûteux que celui des objets car il implique non seulement une dépense d'énergie, mais aussi une consommation de temps et donc un coût d'option qui lui est associé. L'effet de la distance sur le coût d'accès à l'information est moins clair. Il dépend du type de moyen de communication utilisé pour la transmettre et de la manière dont elle peut être recherchée. Une des questions cruciales est, par exemple, de déterminer les caractéristiques des informations qui ne peuvent être véhiculées que par des relations de face à face. Ce problème de l'effet de la distance sur l'échange

d'information recouvre celui, plus général, de l'impact de la proximité géographique sur la nature des interactions entre acteurs sociaux.

L'approche territoriale

Le territoire n'est pas un concept rigoureusement construit. Les termes utilisés pour y faire référence sont multiples : systèmes locaux de production, d'innovation, milieux innovateurs, districts industriels, etc. D'un auteur à l'autre, et, parfois, d'un écrit à l'autre pour un même auteur, les définitions changent. En dépit du flou qui l'entoure, la notion de territoire me semble renvoyer à une série de connotations, qu'avec une insistance diverse, on retrouve chez la plupart des auteurs, et dont l'une des définitions des districts industriels proposée par G. Becattini donne un assez bon aperçu. Le district industriel est « *une entité socio-territoriale caractérisée par la « co-présence » (compresenza) active, dans une aire territoriale circonscrite, naturellement et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles [...]. En ce qui concerne la communauté de personnes, le trait le plus notable, est le fait qu'elle incorpore un système assez homogène de valeurs qui s'expriment en termes d'éthique du travail et de l'activité, de la famille, de la réciprocité, du changement [...]. Celui-ci constitue un des pré-requis pour la formation d'un district et une des conditions fondamentales de sa reproduction. [...]. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de divergences d'intérêts entre les membres du district, ou que de telles divergences ne sont pas perçues, mais seulement qu'elles sont ressenties et définies d'une manière similaire et dans le cadre d'une sorte d'intérêt supérieur de type communautaire, intériorisé par la population locale dans son ensemble* ». Quant à la population d'entreprises, « *ce n'est pas une multiplicité accidentelle de firmes. Chacune des nombreuses entreprises qui constituent la population tend à se spécialiser dans seulement, une phase ou un petit nombre de phases des processus de production caractéristiques du district* ». (Becattini, 1991, pp. 52-54). Dans ce texte on retrouve les idées d'une aire circonscrite, c'est-à-dire d'une proximité géographique, d'une interaction entre performances des entreprises et structure de la société locale, de liens forts entre les entreprises locales (1), du rôle important de la culture et de l'histoire, d'un intérêt collectif. Sont également intéressantes à noter les dimensions qui ne sont pas prises en considération : les distances à l'intérieur du territoire ne comptent pas, pas plus que sa position géographique. On conçoit alors aisément que certains auteurs s'inspirant de cette approche aient été conduits à considérer qu'il convenait « *d'abandonner le critère rural/urbain en faveur de ce nous avons appelé l'approche par l'économie*

1. Évidemment, ces liens forts ne prennent pas, dans de très nombreux cas décrits dans la littérature sur les "territoires", la forme très particulière qu'ils revêtent dans les districts. Mais l'important, à ce stade de mon propos n'est pas la forme de ces liens, mais leur force.

locale » (Saraceno, 1994, p. 469). Il peut, alors, sembler paradoxal de s'intéresser à cette approche quand on s'interroge sur le concept de ruralité. Il n'en est rien pour au moins deux raisons. D'une part, on peut se demander si les zones rurales ne se caractériseraient pas par le fait que l'apparition de territoires y serait moins probable qu'ailleurs : la faible densité rendant difficile la constitution d'un tissu économique local tirant sa force d'interactions nombreuses entre agents économiques diversifiés. D'autre part, les mécanismes de production des économies externes mis en évidence dans les territoires peuvent sans doute s'exercer également au sein de réseaux non localisés (1). Pour étayer cette dernière proposition, je concentrerai l'analyse sur seulement deux aspects des économies externes habituellement attribuées à la proximité géographique : la production de confiance et la circulation de l'information.

La confiance est généralement présentée comme résultant de quatre facteurs : un enracinement dans le passé, l'existence de liens interpersonnels, un environnement décourageant les comportements opportunistes, une culture commune.

L'expérience d'une relation qui a répondu à ce qu'on en espérait pousse à la renouer ensuite, et savoir que demain on devra sans doute coopérer à nouveau avec le partenaire d'aujourd'hui incite également à se comporter correctement dans la situation présente. Cependant, cette inscription dans la durée des relations est le propre de tous réseaux, qu'ils soient localisés ou non.

La confiance s'établira plus facilement dans les situations où les relations économiques sont redoublées par d'autres relations sociales, dans lesquelles le comportement des acteurs est supposé n'être pas guidé essentiellement par un principe utilitariste, mais au contraire s'appuyer sur d'autres motivations comme, par exemple, l'affection ou, plus simplement, le plaisir d'être ensemble. Cet *embeddedness* des relations économiques dans d'autres relations sociales est évidemment favorisé par une proximité de résidence, mais aussi, sinon surtout, par une dimension relativement réduite de la communauté au sein de laquelle les unes et les autres se nouent : un individu travaillant et résidant dans une grande agglomération pourra plus aisément dissocier son activité professionnelle de ses autres activités que celui qui habite et occupe un emploi dans un village. Cette interpénétration des différents champs sociaux, souvent considérée comme une caractéristique forte des marchés du travail ruraux, se traduit notamment par une prédilection plus marquée des modes de gestion paternaliste de la main d'œuvre mise en évidence et analysée par de nombreux auteurs (Allaire et Beslay, 1996 ; Aubert, 1996 ; Blanc et Lagriffoul, 1996 ; Bradley, 1984 ; Doeringer, 1984). Néanmoins, il ne faudrait pas faire de l'*embeddedness* des relations économiques une spécificité des zones rurales, ni de la proximité géographique, ou de la petite taille des communautés, un facteur déterminant de son existence. D'abord, un agent

exerçant une activité en un lieu déterminé peut avoir l'essentiel de ses relations économiques avec des acteurs qui en sont éloignés. D'autre part, comme l'a bien montré Granovetter, 1985, rares sont les actions économiques qui ne mettent pas en jeu des relations sociales de diverses natures. Les réseaux non localisés, surtout lorsqu'ils sont de dimension réduite, sont aussi des espaces où peuvent se nouer des relations interpersonnelles. L'interpénétration des activités économiques et des autres relations sociales, quelque soit la structure spatiale dans laquelle elle se déploie, renforce les effets de réputation puisqu'ils se font alors sentir, au-delà de la sphère économique, dans les différents champs sociaux où l'individu agit. Elle contribue ainsi à réduire les risques d'opportunisme, et donc, à conforter la confiance, et cela d'autant plus fortement que l'exclusion du réseau représente un coût plus élevé pour celui qui, du fait de son comportement, en encourrait le risque. Plus l'appartenance au réseau constitue une ressource spécifique qu'on ne pourrait trouver ailleurs, plus on sera conduit à se conformer à l'intérêt général. De ce point de vue, les grandes agglomérations offrent sans doute plus de possibilités de trouver, par le biais de relations purement marchandes, des alternatives aux avantages procurés par l'insertion dans un réseau, ou de passer d'un réseau à un autre. La localisation dans l'espace rural accroîtrait alors la dépendance aux réseaux, qu'ils soient localisés ou non.

On peut proposer deux lectures différentes du rôle de la culture locale. La première, assez tautologique à mon sens, consiste à dire que les acteurs se font confiance et coopèrent parce que leur culture commune valorise fortement ce type d'attitude. La seconde, plus intéressante sans doute, fait de la culture une grille commune de déchiffrage des comportements. Autrement dit, pour chacun, le comportement des autres est compréhensible et prévisible. Dans un tel contexte, face à une situation donnée, on saura toujours s'il sera possible ou non de coopérer. La confiance, dans ce cas, naît du fait que les agissements des autres correspondent toujours à l'attente qu'on en a : elle est basée sur une convention. Ce n'est pas parce qu'à un moment donné on s'est trouvé en concurrence ou en conflit que, par la suite, toute entente deviendra impossible. Ce qui demeure problématique cependant c'est le lien entre la culture et la localité. D'ailleurs, les différences culturelles sont invoquées pour rendre compte des écarts de performances entre espaces de tailles très diverses : petites ou grandes régions, nations, aires linguistiques, sous-continent, etc. Cette extrême variabilité de la dimension des espaces culturels montre bien que ce qui importe n'est pas tant la proximité géographique, que la frontière ou, plus exactement, les facteurs qui définissent l'appartenance à cet espace, au premier rang desquels est très généralement placée une histoire commune. Des réseaux non localisés peuvent très bien constituer de tels espaces de culture partagée.

Le développement des nouvelles technologies de communication est généralement considéré comme un facteur relâchant les contraintes de localisation. Toutefois, il est habituellement admis que certains types d'informations, en particulier celles qui ne sont pas codifiables, ne peu-

1. Par réseaux non localisés, j'entends des réseaux dont les membres peuvent être éloignés les uns des autres.

vent circuler qu'à courte distance. Sans le rejeter complètement, A. Rallet relativise ce point de vue. Il souligne que l'argument selon lequel les technologies de l'information et de la communication « ne peuvent pas véhiculer des connaissances tacites et les informations informelles doit être manié avec précaution. D'abord parce que le progrès technique va dans le sens d'une formalisation décroissante des procédures informationnelles propres à ces technologies [...]. Ensuite parce qu'il ne faut pas assimiler communication télématiche et communication formalisée. La communication télématiche est ouverte à toutes les formes de communication, y compris la communication informelle » (Rallet, 1993, p. 377). Ce qui importe pour le transport de ces informations est que les individus entre lesquels elles circulent partagent une même culture. B. Ganne et N. Bertrand (1996) observent d'ailleurs la présence, dans des zones rurales que l'on qualifierait aisément de profondes, d'entreprises mobilisant des technologies très récentes, mais qui sont intégrées dans des réseaux. Si la proximité géographique n'est pas une condition nécessaire à la circulation des informations non codifiées, elle permet la relation de face à face et sa répétition à coût quasiment nul. Entourée de plus d'objets que la relation télématiche, elle peut davantage prendre appui sur eux, en les saisissant et les manipulant, pour faciliter la communication et la compréhension. De nombreux savoir-faire, comme les astuces du métier et les innovations émergentes, se transmettent souvent de cette manière. De plus, la proximité géographique rend plus probable des rencontres imprévues et donne ainsi plus facilement accès à des informations qu'on ne recherchaient pas a priori, mais qui peuvent s'avérer fort utiles dans l'activité professionnelle. De ce double point de vue, la localisation dans une zone rurale peut être un handicap.

L'approche territoriale conduit à s'interroger sur l'effet de la faible agglomération des hommes et des activités sur leur insertion dans des réseaux. Elle peut amener à concevoir le rural comme un espace peu propice à la formation de territoires fortement structurés, mais autorisant cependant l'insertion des acteurs locaux dans des réseaux non localisés, et quand tel est le cas, la rendant particulièrement solide.

L'approche constructiviste

Selon M. Bodiguel, « l'espace n'a pas d'identité indépendante de l'acteur qui le conçoit en fonction d'un projet [...]. Il n'existe pas comme donnée scientifique fondamentale, vouloir en trouver une définition, en élaborer une typologie sans projet concret affirmé ne sont à notre sens qu'exercices intellectuels » (et apparemment vains...) (Bodiguel, 1986, p. 42). Les catégories spatiales, et donc la notion de rural, apparaissent ici comme des représentations sociales.

Une représentation sociale suppose, d'une part, un discours orienté vers l'action, et d'autre part, des formes d'organisation assurant la mobilisation des gens pour ou

contre des projets et donnant une légitimité aux porte-parole s'exprimant en leur nom (1). Les discours énoncent des valeurs qui fondent une identité commune et affirment des intérêts qui désignent des adversaires ou des concurrents.

Les valeurs à partir desquelles se construisent les discours sur le rural semblent, en dépit de leur grande diversité, avoir en commun de l'enraciner dans le passé. Le rural est un héritage qu'il faudra, selon les discours, refuser, préserver, ou faire fructifier. Au passé peuvent être attachées aussi bien des valeurs négatives ou positives. Tantôt, on soulignera le retard de développement et l'archaïsme du rural, tantôt on y verra le terreau propice à l'épanouissement de formes de développement alternatives. La référence au passé se conjugue généralement avec une valorisation de la petite dimension des collectivités et des organisations qui peut, à son tour, être déclinée aussi bien sur le mode des valeurs qui se perdent que sur celui des valeurs fondatrices d'un monde nouveau et meilleur. Dans les deux cas d'ailleurs, les avantages supposés de la petite dimension par rapport à la grande seront les mêmes : personnalisation des relations sociales facilitant l'entraide et la coopération par opposition aux rapports anonymes, générés par les grandes organisations et agglomérations, qui enferment les individus dans la poursuite de leurs intérêts égoïstes. Enfin, les discours sur le rural ont en commun d'en faire un enjeu qui dépasse largement le sort des seuls ruraux, car c'est toujours « *en termes de valeurs que le monde rural est réaffirmé : et ce sont elles qui en font une question qui concerne toute la société* » (Mougenot et Mormont, 1988, p. 252).

Les acteurs impliqués dans la construction des représentations du rural sont extrêmement divers. Il y a d'abord ceux qui, à un titre ou à un autre, font un usage des espaces où domine le couvert végétal. En termes descriptifs, on peut les distinguer selon qu'ils y sont présents de manière temporaire ou permanente, selon ce qu'ils en font et selon les relations qu'ils établissent avec les autres utilisateurs. Cette approche permet de dégager un certain nombre de critères conduisant à classer ces catégories selon leur attachement à l'espace considéré. À ces utilisateurs directs, il faut ajouter, au moins, les membres des administrations, des organismes et des associations qui interviennent, à un titre ou à un autre, dans l'aménagement de l'espace qu'elles regardent comme rural.

Selon les lieux, le poids relatif de ces différentes catégories, leur capacité à influer sur le comportement des autres catégories, en menant des actions et en faisant appel à des valeurs dans lesquelles elles peuvent se reconnaître, varieront fortement. De ce fait, les représentations du rural qui se construisent et qui parviennent à devenir hégémoniques tendront à être géographiquement différencier, sans être cependant strictement déterminées par des facteurs spatiaux. T. Marsden et al. (1993)

1. De nombreux travaux de géographes, notamment en Grande-Bretagne, ont été consacrés ces dernières années à l'analyse des représentations du rural. Le lecteur intéressé pourra se reporter par exemple aux articles de Cloke (1993) : Phillips (1993) : Halfacree (1993, 1995).

ont ainsi été conduits à construire quatre idéaux-types de la campagne anglaise : la « campagne préservée », la « campagne contestée », la « campagne paternaliste » et la « campagne clientéliste ». Dans « la campagne préservée », dominent les attitudes visant la préservation, en particulier au nom de valeurs esthétiques, de l'environnement naturel et architectural et s'opposant aux projets de développement industriel ou immobilier qui pourraient le menacer. Ce souci est exprimé en particulier par des fractions de la classe moyenne récemment installées à la campagne qui, en faisant partager leurs valeurs par les spécialistes des administrations, centrales ou locales, chargées de mettre en œuvre les procédures d'aménagement, ont su se donner les moyens d'imposer leur point de vue aux développeurs potentiels (agriculteurs et propriétaires fonciers locaux, mais aussi grands groupes du bâtiment et de la promotion immobilière). Cette représentation du rural centrée sur la préservation de l'environnement a induit une rareté relative de logements et de certains types d'emplois qui, parfois, a pu aller jusqu'à contraindre certaines fractions locales des classes populaires à émigrer, tandis que le prix élevé des résidences opérait une forte sélection sociale des immigrants. La « campagne contestée » ne présente pas nécessairement un grand intérêt environnemental. Ici, les agriculteurs cherchant à se diversifier et les entrepreneurs locaux exercent encore une très forte influence sur la scène politique locale, même si, de plus en plus contestée par les nouveaux venus. En dépit des oppositions qu'ils peuvent rencontrer, les premiers parviennent le plus souvent à faire aboutir leurs projets de développement. De même, ces zones peuvent accueillir les activités les plus sensibles aux déséconomies d'agglomération et qui se voient interdire l'accès à « la campagne préservée ». Le rural est ici principalement vu comme un ensemble de ressources économiques à exploiter. La « campagne paternaliste » correspond aux zones où domine la très grande propriété foncière qui, attachée aux valeurs paternalistes, considère que son rôle dirigeant lui impose des devoirs vis-à-vis de l'environnement et de la société locale. Enfin, dans « la campagne clientéliste », la société locale est persuadée que le maintien de l'activité agricole, celui des services à la population et les investissements venant de l'extérieur dépendent de l'octroi des aides publiques. Une relation de clientélisme unit les élus locaux et les administrations pour l'obtention et la répartition de ces aides. Le rural est ici représenté comme un espace à soutenir au nom d'une solidarité qui doit s'exercer au profit des plus désavantagés. D'une manière très générale, les débats et les conflits, qui surgissent autour des choix qui peuvent être faits entre les différentes utilisations relativement peu intensives de l'espace, constituent un cadre propice à la construction des diverses représentations du rural.

Les discours sur le rural s'appuient sur des références au passé, leur construction revêt une dimension politique. Pour cette double raison, les représentations du rural portent la marque de l'histoire et des institutions des lieux où elles s'élaborent. C'est pourquoi, elles présentent des spécificités nationales fortes.

Ainsi, en Angleterre, le poids de l'aristocratie foncière dans l'histoire du pays se reflète dans les représentations du rural analysées par Marsden et al. C'est évident dans le cas de la « campagne paternaliste » dont on aurait du mal à trouver de nombreux exemples en France. Mais, ce qui frappe le plus le ruraliste français qui lit les travaux de ses collègues britanniques, c'est l'importance que certains groupes semblent attacher à l'esthétique des environnements, et le caractère aristocratique de cet esthétisme qui voit le beau comme nécessairement antinomique du profitable. On retrouve ici, réactivées, les conceptions des paysagistes recrutés par l'aristocratie anglaise au dix-huitième et qui, véritables artistes, « changeaient les paysages réels en tableaux au lieu de peindre des paysages sur toile » (Newby, 1985, p. 16), en s'efforçant de soustraire à la vue ce qui pouvait rappeler l'usage de l'espace à des fins économiques : moulins, étables et autres bâtiments d'exploitation. Certes, l'esthétique des paysages ne laisse personne indifférent. Mais nulle part, comme en Angleterre, elle semble occuper une place aussi prééminente parmi les valeurs mobilisées pour représenter le rural, et structurer une opposition aussi forte entre « esthètes » et agriculteurs ou développeurs de tous poils. Cet exemple illustre bien que les aménités rurales, loin d'être des attributs naturels des lieux, sont des constructions sociales. De plus, l'occupation des sols et l'aménagement de l'espace semblent avoir donné lieu, en Grande-Bretagne, à une réglementation relativement abondante qui, d'un côté, est source de pouvoir pour les groupes qui peuvent en contrôler l'interprétation et la mise en œuvre, et de l'autre, limite celui des propriétaires fonciers. Les premiers, du fait de cette configuration institutionnelle particulière, pèsent sans doute d'un poids plus lourd qu'ailleurs sur la construction des représentations du rural.

En France, les agriculteurs, avec leurs organisations professionnelles et le ministère de l'Agriculture, jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration et la diffusion des représentations du rural. Cela tient à des raisons historiques et institutionnelles. Certes, représentant aujourd'hui moins de 5 % de la population active, les agriculteurs sont devenus un groupe très minoritaire dans la société française. Cependant, « 17 % des électeurs français conservent un attribut agricole fort : on entend par là qu'ils sont agriculteurs ou conjoints d'agriculteur, ou enfants d'agriculteurs, ou encore qu'ils ont été agriculteurs au cours de leur vie professionnelle » (Hervieu, 1993, p. 45). De plus, la France compte presqu'autant d'unités administratives de base que le reste de l'Union européenne. Plus des trois quarts des communes regroupent moins de 2 000 habitants. Dans ces petites communes, les agriculteurs exercent encore souvent le pouvoir municipal : « on peut estimer que le tiers des maires français est agriculteurs ou anciens agriculteurs » (Hervieu, 1993, p. 46). Si les populations qu'ils administrent sont peu nombreuses, les espaces qu'ils gèrent sont considérables, et le pouvoir qui en découle d'autant moins négligeable que la réglementation d'occupation des sols est, pour l'essentiel, établie au niveau communal. Principaux utilisateurs de l'espace rural à des fins productives, souvent investis de fonctions de régulation publique de son

usage, les agriculteurs sont enclins à se considérer comme les représentants naturels du monde rural. Les organisations professionnelles agricoles, et aussi le ministère de l'Agriculture, dans le discours qu'ils produisent accordent toujours le premier rôle aux agriculteurs sur la scène rurale : un des produits joints, et donc parfaitement indissociable, de leur activité de production agricole est l'entretien de l'espace. Ce discours distingue les agriculteurs qui entretiennent l'espace, au prix d'efforts souvent mal récompensés, des autres groupes sociaux qui en jouissent dans leur loisir et pour leur plaisir. Il institue les agriculteurs comme les seuls « véritables ruraux » à bien différencier de ceux qui, quelque soit leur localisation résidentielle, demeurent des urbains profitant de la campagne. Par ailleurs, ce discours, en développant la thématique de la désertification, présente une tonalité catastrophiste qui appelle à un sursaut de la société globale pour consentir les efforts nécessaires pour sauver un patrimoine en péril. « Pas de pays sans paysans », affirme le slogan qui doit, en partie, son succès à son ambiguïté. Le « pays » évoque à la fois la nation et des territoires ruraux. Le terme « paysan » fait référence à un usage en bon père de famille de la terre et de la nature, mais aussi aux racines profondes de la nation qui, en les perdant, perdrat son âme. Mais cette représentation du rural n'est pas seulement passée, elle prend acte de la présence de plus en plus nombreuse de non agriculteurs dans l'espace rural et interprète leurs attentes. Ces « citadins ruraux » sont ainsi supposés être sensibles à la beauté des paysages. Mais les valeurs esthétiques mises en avant, sont des valeurs paysannes, où la beauté est la trace encore visible de l'effort des générations pour arracher la nature à l'état sauvage. Là où le résident non agriculteur ou le vacancier admirera de beaux coquelicots, l'agriculteur se désolera au spectacle de la terre laissée en jachère ou abandonnée à la friche. Les aménités du rural de l'un ne recouvrent pas celles de l'autre.

Conclusion

Chacune des trois approches conduit à s'interroger de manière différente sur le rural, et contient une critique implicite des deux autres. S'il est, à mon sens, vain de chercher à réaliser une grande synthèse, il est en revanche utile d'essayer, quand on adopte un point de vue, de comprendre les autres.

La distance aux agglomérations et la faible densité ont incontestablement un impact statistiquement repérable sur la structuration économique et sociale des espaces, elles n'engendrent pas pour autant un déterminisme strict. Elles génèrent seulement des tendances qui s'expriment plus ou moins fortement selon les contextes locaux. Elles conduisent à opposer le centre à la périphérie et, s'agissant de l'espace rural, le rural périurbain au rural profond. En revanche, elles éclairent peu la diversité possible à l'intérieur de chacune de ces catégories. Elles risquent même, comme H. Jayet (1996), le souligne, d'établir des équivalences entre des zones soumises à des dynamiques opposées. Le rural profond, par exemple,

peut aussi bien concentrer des entreprises fortes consommatrices d'espace et éoulant leur production hors du marché local, qu'abriter une population vivant essentiellement de revenus de transfert et être quasiment dépourvu d'activités autres que la production de services destinés à ses habitants.

L'approche territoriale, en focalisant l'attention sur l'organisation interne des économies locales, offre des pistes pour analyser les différences de performances entre territoires dotés d'attributs spatiaux comparables. Mais cela la conduit à s'intéresser peu aux espaces qui ne présentent pas une forte structuration interne, ou à les considérer implicitement comme moins compétitifs que les autres. Cette tendance est renforcée par le fait qu'elle n'a pas encore produit une analyse systématique des relations entre proximité organisationnelle et proximité géographique et semble souvent, sinon les confondre, du moins les considérer comme fortement liées.

L'approche constructiviste ne renvoie directement ni à des critères géographiques, ni à des facteurs organisationnels, mais à des différences dans les représentations de l'espace. Même si celles-ci varient en fonction des groupes sociaux, toutes distinguent le rural de l'urbain. Il est difficile de concevoir qu'elles puissent ainsi, chacune à leur manière, mettre en évidence une hétérogénéité de l'espace si ce dernier est « objectivement » parfaitement homogène (1). De plus, l'intérêt de cette approche est de montrer que c'est en fonction de leurs représentations du rural que les acteurs transforment les espaces qu'ils considèrent comme ruraux. Le résultat de ces actions, en un lieu déterminé, va dépendre des représentations, et donc des groupes sociaux, qui s'y affrontent. On débouche ainsi sur une seconde différentiation, géographique cette fois, de l'évolution des zones rurales qui résulte, pour une bonne part, de la diversité de leur structure sociale. Pour en rendre compte, il est nécessaire d'avoir une théorie de la localisation dans l'espace des catégories sociales, que l'approche constructiviste ne peut à elle seule produire, même si elle contribue à expliquer la composition sociale des flux migratoires. Par ailleurs, l'argumentation scientifique jouant un rôle de plus en plus important dans la légitimation des discours, l'approche constructiviste pourrait s'intéresser à la manière dont les acteurs, dans leur construction des représentations du rural, s'appuient sur les représentations « savantes » de la structuration de l'espace.

L'interrogation sur ce qu'est le rural semble ainsi constituer une excellente opportunité pour préciser les concepts et affiner les analyses des différentes constructions scientifiques visant à donner sens à la dimension spatiale des phénomènes.

Michel BLANC

Directeur de recherche, INRA-ESR, Toulouse.

1. Comme le souligne très justement Di Meo (1991) « la représentation trouve son origine dans l'objet. Elle part de l'espace, des dispositifs spatiaux ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allaire G. et Beslay C. *Marché local du travail : modèles de gestion de la main d'œuvre en milieu rural*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (2), pp. 329-342.
- Aubert F. *Marché du travail en milieu rural. Contribution à l'analyse et application à la Bresse Bourguignonne*. Thèse doctorat Sciences économiques, Dijon, Université de Bourgogne, 1996, 395 p.
- Becattini G. *Il distretto industriale marshalliano come concetto socio-economico*. In F. PYKE, G BECATTINI and W. SENGENBERGER (eds). Distretti industriali e cooperazione fra imprese in Italia. Firenze, Banca Toscana, 1991, 253 p., pp. 51-65.
- Berger A. et Rouzier J. *L'espace rural, élargissement conceptuel et orientation méthodologique*. In Économie Rurale, 1995, n° 229, pp. 3-10.
- Blanc M. et Lagriffoul C. *Mobilité et marchés du travail ruraux : une approche en terme de segmentation*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (2), pp. 329-342.
- Bodiguel M. *Le rural en question*. Paris, L'Harmattan, 1986, 183 p.
- Bradley T. *Segmentation in local labour markets*. In BRADLEY T. and LOWE Ph. (eds). Locality and Rurality : Economy and Society in Rural Regions. Geo Books, Norwich, 1984, 260 p.
- Cloke P. *On « problems and solutions ». The reproduction of problems for rural communities in Britain during the 1980's*. In Journal of Rural Studies, 1993, vol 9, n° 2, pp. 113-121.
- Di Meo G. *De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe*. In L'Espace géographique, 1990-1991, (4), pp. 359-373.
- Doeringer P.B. *Internal labor markets in rural areas*. In OSTERMAN (ed), Internal labor markets, Cambridge, MIT Press, 1984, pp. 271-289.
- Ganne B. et Bertrand N. *PME et milieu rural : changer les problématiques*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (2), pp. 283-306.
- Goffette-Nagot F. *Choix résidentiels et diffusion périurbaine*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (2), pp. 229-246.
- Granovetter M. *Economic action and social structure : the problem of embeddedness*. In American Journal of Sociology, 1985, vol 93, n° 3, pp. 481-510.
- Halfacree K.H. *Locality and social representation : space discourse and alternative definitions of the rural*. In Journal of Rural Studies, 1993, vol 9, n° 1, pp. 23-37.
- Halfacree K.H. *Talking about rurality : social representations of the rural as expressed by residents of six English Parishes*. In Journal of Rural Studies, 1995, vol 11, n° 1, pp. 1-20.
- Hervieu B. *Les champs du futur*. Paris, Éd. François Bourin, 1993, 172 p.
- Jayet H. *Flux et position des espaces ruraux*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (2), pp. 383-394.
- Le Jeannic T. *Une nouvelle approche territoriale de la ville*. In Économie et Statistique, 1996, n° 294-295, pp. 25-45.
- Mersden T., Murdoch J., Lowe P., Munton R. and Flynn A. *Constructing the countryside*. London, UCL Press, 1993, 220 p.
- Mormont M. *Who is rural ? Or how to be rural. Towards a sociology of the rural*. In T. MARSDEN, Ph. LOWE and S. WHATMORE (eds), Rural restructuring. Global processes and their responses. London, David Fulton Publishers, 1990, pp. 21-24.
- Mougenot C. et Mormont M. *L'invention du rural*. Bruxelles, Vie ouvrière, 1988, 288 p.
- Newby H. *Green and pleasant land ? Social change in rural England*. London, Wildwood House, 1985, 324 p.
- OCDE. *Creating rural indicators for shaping territorial policy*. Paris, OCDE, 1994, 93 p.
- Perrier-Cornet Ph., Schmitt B., Aubert F., Detang-Dessendre C., Goffette-Nagot F. *Localisation des hommes et des emplois dans les espaces ruraux : constats, mécanismes et perspectives d'évolution*. In G. ALLAIRE, B HUBERT et A. LANGLET (eds), Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural, Paris, INRA, 1996, pp. 235-259.
- Polese M. *Économie urbaine et régionale (logique spatiale des mutations économiques)*. Paris, Economica, 1994, 400 p.
- Rallet A. *Choix de proximité et processus d'innovation technologique*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (3), pp. 365-385.
- Reymond H. *Défense et illustration d'une géographie didactique universitaire*. In L'Espace géographique, 1996, (1), pp. 3-21.
- Saraceno E. *Alternative readings of spatial differentiation : the rural versus the local economy approach in Italy*. In European Review of Agricultural Economics, 1994, vol 21, n° 3/4, pp. 451-474.
- Schmitt B. *Avantages comparatifs, dynamique de population et d'emploi des espaces ruraux*. In Revue d'économie régionale et urbaine, 1996, (2), pp. 363-382.